L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 11 JUILLET 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARRY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 11 JUILLET 1853.

LES WHIGS DU TROISIEME DISTRICT

Notre attente n'a pas été trompée. Les whigs de Troisième District, anciens troisième municipalité, ont compris la nécessité de se reconstituer de bonne heure afin de pouvoir lutter vigoureusement, en novembre prochain, contre leurs adversaires. Qu'ils ne se laissent pas décourager par les difficultés qui s'attachent inévitablement à l'organisation d'un parti que des revers ont un instant ébranlé. Les démocrates, quoiqu'en disent les organes intéressés de la démocratie, n'ont en rien diminué l'attachement des whigs aux principes qu'ils ont si longtemps défendus.

Nous espérons que l'assemblée de vendredi prochain rappellera les anciennes réunions du parti whig.

WHIGS DU 4me DISTRICT!

Ralliez-vous! Ralliez-vous!

☞ Les whigs du 4me District Représentatif sont invités à se réunir VENDREDI, 15 du courant, à 8 heures du soir, au Café de Salvador Prats, au coin des rues Royale et Bourgogne, afin de former un club whig et entreprendre efficacement les importantes affaires qui seront soumises à l'assemblée.

UN GRAND NOMBRE DE WHIGS.

Whigs du Troisième District, ancienne Troisième Municipalité.

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!

Les Whigs du Troisième District sont invités à se réunir VENDREDI, 15 du courant, à 8 heures du soir, au Hall des Lois Unie, au coin des rues Marais et Victoire, dans le but de former une association whig pour le Troisième District.

Maxie Anno	P A Maurel	A C Cashegne
Henry Dumont	S Authier	J W Workman
A Crispin	Le Lambert	J A Dau
A L Lecomte	L Lordier	F Rommage
J Mercadier	A Vivant	E Prats
Rob Crawford	P B Hernandez	T M Wiltz
J M Sexton	A Duvall	G A Muller
Edmond Anno	George Cheyny	J B Maucuer
E Lafarge	E Talbert	Wm Pitot
Th Armor	A Dreux	Paint Grillier
Louis Le Breux	G De Pariet	J T Mercer
Wm Debuys	D Fagot	F Massot
A Delaune	L Bazinghre	H Pertuguez
Eugene Farrar	R Serpas	Ant. O'Neal
F Fenner	N Valz	Dart
Vincent Anno	J Valz	J B Decoing
E Le Blanc, Sr	Wm Johnson	Wm Johnson
Le Desupreau	Ant. Girard	Jos Le Meyer
J C Labille	Jas Brooks	Tullius E Boulet
H Barbi	Jos Guerrero	James Nugent
S Guinault	Wm Salmon	Ch R Fagot
Mi Anne Jr	J W Collens	A F. Trezevant
E Stehl	Arthur Saucier	G W Glick
St John Dueros	F Desmoreaux	John Laidlaw
V Hernandez	Joseph Serpas	G B Bontemtemps
J Hernandez	Fernand Farrar	F B Hart
Brand	E Hanbar	F G Bamgartte
Jo Wolf	John Hearne	P Gervais
A Landre	J B Staulker	Mel Prados
J Goyette	John L Thielen	Raul Prados
F Molina	J E Prandi	A Brigny
Basile Martin	V Bachmann	Francis Manns
Roger Martin	H Marcus	W W Watkins
V Read	Aug Chennayre	F Lockwood
F Bonfranchise	J Bonfranchise	E M Jacobs
Edmond Dubazac	J E Fazel	Wm Sutton
A L Duplan	Arthur Forstall	J Jacobs
Fr Quiot Franc	D Dandy	R L Arnor
H Fazel	Pascher Delisle	E T Collins
J Fazel	A Lacarbonnet	Hilaire Dumas
Leo Pinchon	Jos P Dumas	R Wilson
Jos Pinchon	Jos Dumas	J Graham
Thos Sutton	Wm Adams	A Carahy
C Saucier	E Cheramyre	Mel Hernandez.
F Voltaire	E Salvatory Jr	
G A Maurel	M Hernandez Jr	

EUROPE.

La malle de samedi nous a transmis nos journaux européens apportés par l'*Africa* : ils vont jusqu'au 16 juin. Nous avons également reçu notre correspondance parisienne qu'on trouvera plus loin.

Les journaux ne laissent pas reposer un jour la question d'Orient. La situation est d'ailleurs peu diversement. Il paraît à peu près certain que la Russie occupera les provinces danubiennes. Or, un serait-ce point là une violation flagrante des traités !

Voici le texte du manifeste adressé aux gouvernements de France, d'Angleterre et d'Autriche, sous la date du 26 mai, par la Porte Ottomane :

« Bien que la question des lieux saints, qui formait un des objets de la mission de S. A. le prince Menschikoff, ait été résolue à la satisfaction de toutes les parties, le prince a mis en avant, relativement au culte et au clergé grec, des prétentions qui sont d'une tout autre nature.

« Il est de l'honneur de la Sublime Porte de préserver, dans le présent et dans l'avenir, de toute atteinte les immunités religieuses ainsi que les droits et privilèges accordés sous les règnes précédents, et confirmés par le sultan régnant, au clergé, aux églises et aux monastères des sujets orthodoxes qui gouvernent la religion grecque, et de même que l'on n'a jamais songé à y apporter la moindre restriction, l'on n'a jamais eu plus à cœur toute les attentions amicales et loyales de Sa Majesté l'empereur de Russie envers la Sublime Porte. Mais attribuer avec un gouvernement étranger par un *acard* tacite obligatoire, sous forme de convention ou par une note ou déclaration ayant la même force et valeur, les droits, privilèges et immunités quand même ce serait que ceux dont la religion grecque, et de faveur d'une communauté nombreuse sujette à un gouvernement, cela touche aux droits d'indépendance et aux lois gouvernementales de la Sublime Porte, ainsi engagé, et cela n'est nullement à comparer à quelques concessions faites par qui de droit.

« Cependant, les faits ont été exposés au prince Menschikoff avec toute franchise et loyauté, et en outre, on a été amplement informé qu'il a donné les assurances propres à dissiper toutes craintes conçues à l'égard des intérêts de toutes les églises et de tous les sujets orthodoxes de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies. Mais malheureusement cela n'a pas suffi à une entente entre les deux parties, et la Sublime Porte regrette vivement que le prince ait poussé les choses jusqu'à rompre ses rapports diplomatiques et quitter son poste.

« La Sublime Porte ne nourrit aucune intention hostile envers l'auguste cour de Russie, son ancienne alliée, au contraire, est de notoriété encore plus que par le passé les liens d'amitié qui lui sont chers et précieux, par la reprise des rapports officiels. Elle espère donc que S. M. l'empereur, son auguste allié, voudra bien consentir, le voudra pas ouvrir, sans motif, la voie des hostilités, et que les principes orientaux de Sa Majesté impériale, dont l'univers entier reconnaît, ne lui permettront pas des démonstrations en opposition avec les assurances pacifiques qu'il a données aux augustes cours de l'Europe.

« Mais comme il est de fait que le prince a rompu ses rapports et quitté son poste, comme aussi entouré de la Sublime Porte a nullement eu avec ces que la guerre n'est arrivée à Ismaïl. On parle ici, comme d'une chose certaine, de l'occupation des principautés dans le mois prochain. On présume que, dans un tel cas, les troupes turques ne demeureront pas dans l'inaction sous un général tel que Namik Pacha. Ce journal a déjà dit que M. N. Aristarchi, logothète et khaznadjé du prince Stirbey, se propose de se rendre de Vienne à Bucharest, et de là à Vienne avec une mission spéciale. Le sultan a perdu la 26 mai un de ses fils.

Il paraît certain que le comte Panin n'est pas venu à Paris, dit un journal de cette dernière ville, avec une mission *officielle* de son gouvernement. Le voyage du ministre de la justice du Russie est motivé par des raisons de famille. Toutefois, il faudrait une simplicité un peu trop forte pour croire qu'un personnage politique aussi haut placé que M. Panin ne parti de Pétersbourg, après l'échec connu de la mission du prince Menschikoff, sans avoir un mot à dire ou à faire dire sur cette affaire de la part de l'empereur Nicolas. Nous croyons d'ailleurs savoir de très bonne source que M. Panin a remis au gouvernement français une note pour exposer les projets de la Russie dans un sens pacifique. Inutile de répéter que ce serait la contre de l'adresse de mettre en échec l'autorité du sultan, et d'amener à la temporisation les gouvernements de la France et de l'Angleterre. Une année de repit pourrait merveilleusement servir la politique conquérante de la Russie. Tous les moyens diplomatiques dont la Russie dispose, elle les emploie en ce moment pour obtenir des puissances que les troupes de sa majesté occupent les provinces danubiennes sans ouvrir un *casus belli*. Or, la convention de Balta-Liman, ne permet pas à la Russie d'envoyer un corps d'armée en Moldo Valachie sans que la Turquie ait le droit et même le devoir de faire entrer dans ces provinces un corps d'armée égale force à celui de cette.

C'est comme nous l'avons dit, Namik Pacha qui a reçu le commandement des troupes turques sur le Danube, et la *Gazette de Trieste*, qui renferme les nouvelles de Constantinople du 30 mai, dit ceci : «Dans le cas où les provinces danubiennes seraient occupées par les Russes, l'armée turque ne resterait pas inactive; il suffit pour s'en convaincre de connaître le caractère inflexible de Namik Pacha, son général en chef. »

La *Gazette de Cologne* dit que les instructions données à lord Redcliffe, l'autorisent à déployer de la flotte anglaise celles sont approbatrices sous la restriction de ne pas considérer l'entrée des Russes dans les principautés comme une déclaration de guerre. »

Une nouvelle qui mérite plus de confiance est celle que donne en ces termes la *Gazette des Postes de Francfort*, organe semi-officiel de la diète :

« Vienne, 9 juin.—Hier, une dépêche télégraphique a transmis ici la nouvelle que le vaisseau de Saint-Pétersbourg a reçu ordre de différend rompre vous. Il n'y a aucune raison de douter de l'authenticité de cette nouvelle, car non seulement elle s'est répandue dans tout Constantinople, mais encore elle a été reçue par le chargé d'affaires de l'ambassade de Russie. »

L'Autriche est trop intéressée au maintien de la paix et trop liée par les services que la Russie lui a rendus en 1849, pour ne pas chercher, dit le *Siècle*, à amener un arrangement qui facilite sa cause une retraite moins onéreuse que celle que dut faire, il y a cent quarante-deux ans, Pierre Ier sur le Pruth. Mais d'un autre côté l'Autriche offre trop de côtés vulnérables pour avoir risquer une guerre contre l'Angleterre et la France. Si la conciliation qu'elle veut, qu'elle doit essayer échoue, l'Autriche n'aura d'autre refuge que la neutralité. En 1830, à propos des réfugiés hongrois, l'Autriche et la Russie avaient fait entendre des menaces fort rondantes; elles en ne sont pas moins arrêtées tout court lorsque Lord Palmerston leur fit savoir que l'Angleterre soutiendrait, au besoin par les armes, l'indépendance de la Turquie. La question décisive est toujours celle-ci: la France et l'Angleterre resteront elles fermement unies ? Nous croyons devoir citer l'opinion des principaux journaux de Londres sur l'état de la question d'Orient. On lit dans le *Morning Chronicle* du 14 juin :

« A l'égard de la question d'Orient, on pense généralement dans la Cité que l'occupation des provinces du Danube ne pourra longtemps ne fera que compliquer les affaires; que la Russie, en adoptant la marche qui est actuellement suivie, veut rejeter sur la Turquie la responsabilité de tous les événements qui peuvent arriver dans la suite, et, si cet possible, de forcer cette dernière à déclarer la guerre, de manière à pouvoir, vis à vis des puissances européennes, se disculper d'agir dans un esprit d'agression.

On lit dans le Star de la même date :

« Les pouvoirs extraordinaires accordés aux ambassadeurs de France et d'Angleterre seront probablement employés par ces diplomates avec une extrême circonspection. Il n'agiront certainement ni avec rigueur ni avec précipitation. Mais ils peuvent, sans se démentir, cette politique énergique, mâle, sage et honorable dans laquelle, nous nommes heureux de le reconnaître, ils sont l'un et l'autre engagés depuis longtemps. Ils paraissent à soutenir à tous les risques les droits de la Turquie, l'indépendance du sort et l'intégrité de l'empire ottoman, sont que ces droits, cette indépendance et cette intégrité de l'empire ottoman, sont que ces droits, cette indépendance et cette intégrité de l'empire ottoman, sont que ces droits, cette indépendance et cette intégrité de l'empire ottoman, sont menacés par les armées russes au confluent du Pruth et du Danube ou par les flottes réunies au Sébastopol. En agissant de concert, ils ont clairement annoncé leur sentiment de la justice et de la cause qu'elles soutiennent, la France et l'Angleterre sont assurées de soutenir l'empire turc, de tenir au échec l'ambition russe et de rétablir l'équilibre des puissances et la paix de la chrétienté.

On lit dans le *Globe*, 14 juin :

Les fonds anglais ont monté aujourd'hui sous l'influence des explications données hier dans les chambres du parlement, par suite de la déclaration de l'empereur de Russie, qu'il ne considérera pas l'occupation des provinces du Danube comme une déclaration de guerre contre la Porte.

Le même journal dit que l'invasion des principautés danubiennes ne peut se justifier par aucune interprétation du texte du traité d'Andrinople, et est exactement la même chose que si les Russes entraient à Corfou, comme prétendu droit de spéculation dans un cas de négociation entre cette puissance et nous. Nous espérons, dit-il que les conseils de la modération prévaudront à Saint Petersbourg au dernier moment. Dans le cas contraire, et si l'occupation est tentée, il est important que l'Angleterre sache bien qu'un tel acte est un acte d'invasion de la part de la Russie aussi formel que si la flotte avait bombarder le sérail ou forcer les Dardanelles!

On écrit de Constantinople, le 30 mai, à la *Gazette d'Augsbourg* :

« La même incertitude règne toujours ici sur le point de savoir comment se terminera la différend survenu entre le Divan et le cabinet de Saint-Pétersbourg. Lors de son départ, le prince Menschikoff a recommandé aux officiers restés à bord des bateaux à vapeur de ne pas se montrer sans les rues de Constantinople en uniforme.

L'irritation des Turcs contre les Russes augmente chaque jour. Ils désirent ardemment voir arriver le moment où la lutte s'engagera, parce que le gouvernement, dans la crainte de voir se commettre des actes contre les Francs en général, a pris toutes les mesures de précaution imaginables par la prudence. Le nombre des postes, à Constantinople, a été considérablement augmenté, et dans toutes les mosquées on a donné lecture d'un firman, dans lequel le Sultan commande aux musulmans de ne faire aucun mal, soit par des paroles, soit par des actes, aux Francs restés ici, qui ne sont pas des Russes, avec plaisir les assurances de l'amitié et bon sens des Turcs. Des peines sévères sont établies contre les contrevenants.

Le *Constitutionnel*, organe semi officiel du gouvernement impérial de France, publie sur la question d'Orient un article dont voici quelques passages :

Pourquoi la question d'Orient a-t-elle pris tant d'importance dans les vingt dernières années ? Pourquoi demande-t-elle toute la politique extérieure ? Pourquoi est-elle la cause d'une guerre générale ou tous, et pourquoi est-elle vue encore aujourd'hui troubler la bonne harmonie entre l'Europe et la France ? C'est qu'elle est en effet la question d'Orient il y a de graves intérêts profondément engagés, c'est que la Méditerranée est encore ouverte par suite de l'application de la vapeur à la locomotion, le centre du mouvement d'échanges entre l'Europe et les Indes orientales, c'est qu'il y a agit de la liberté d'une des grandes routes du commerce du globe.

Il paraît que l'Inde a été considérée, dans la plus haute antiquité, comme le pays dont les riches et nombreux produits étaient l'aliment le plus actif aux transactions. L'histoire nous apprend que cette importance commerciale était par Alexandrie, loudes pour être l'entrepôt de ce commerce. Au moyen âge, l'Inde était le but de presque tous les voyages qui ouvrirent au monde commercial. Malheureusement les relations entre l'Inde et l'Europe n'étaient pas directes. Les marchandises, apportées par les premiers acheteurs, sont dans l'intérieur, soit aux bords de la mer Rouge, soit au fond du golfe Persique, passait de ville en ville, changeant de propriétaire à chaque pas, et n'arrivait en somme qu'après avoir passé par un grand nombre de mains, souvent douanière et toujours grevée de frais considérables. Aussi, dès que la découverte du passage par le cap de Bonne Espérance permit à l'Europe de communiquer directement avec l'Inde, on vit le commerce de l'empereur droit à abandonner la nouvelle qui venait de s'ouvrir. La révolution fut prompte et complète. Il suffit de quelques années pour l'accomplir.

Nous sommes aujourd'hui à une contre révolution commerciale. Le mouvement des échanges tend à reprendre son ancienne direction, grâce aux facilités offertes par l'emploi de la vapeur. Les Méditerranées est intimement de nouveau qui est établi par des communications rapides et régulières entre l'Orient et l'Occident. L'Egypte est devenue le passage d'un transit considérable. Il y a quelques années à peine on traversait à la sanglerie au Caire, et l'on espère qu'il sera terminé de manière à pouvoir transporter les voyageurs en vingt-quatre heures. La route qui traverse le désert a été améliorée : elle va recevoir de nouveaux moyens de transport mieux appropriés aux pays, et le gouvernement égyptien ne tardera pas d'utiliser pour la partie de parcours qui est le plus fréquenté. Il n'est donc plus douteux que les grandes compagnies de navigation à vapeur qui exploitent le service de l'Orient ne soient bientôt tout récemment leurs rapports aux nouveaux.

Les dernières nouvelles de Berne annoncent une prochaine conclusion, rendue plus facile par la loi sur les réfugiés, votée dernièrement par le grand conseil du Tessin. Cependant, de son côté, l'assemblée fédérale paraît faire de retrait de la mesure qui a exposé de la Lombardie plusieurs milliers de Tessinois à condition préalable d'une négociation efficace. Au milieu de ces alternatives, on s'étonne néanmoins à Berne que les forces militaires autrichiennes cantonnées aux frontières lombardo-suisses aient été renforcées plutôt que diminuées. Le commissaire fédéral dans le Tessin a dû, assure-t-on, demander des explications à cet égard.

On lit dans la *Gazette de Bale* :

Le 10 courant, la commission chargée d'examiner le message du conseil d'Etat sur les événements relatifs à la frontière a fait par l'organe de son président Lavini les propositions suivantes :

1o—Le grand conseil approuve tout ce que le conseil d'Etat a fait pour maintenir l'honneur et les droits du canton vis à vis de l'étranger.

2o—Le grand conseil invite le conseil d'Etat à persévérer dans cette voie en conciliant les droits des cantons avec les égards que commande le droit des gens.

3o—Le grand conseil investit de toute sa confiance le conseil d'Etat, et il espère que le conseil, employant tous les moyens qui sont à sa disposition, parviendra à résoudre d'une manière honorable les différends survenus avec l'étranger.»—Les propositions de la commission ont été adoptées.

ARRIVEE DE L'AMERICA.

Le steamer anglais *America* est arrivé à Halifax le 6 de ce mois, avec des dates de Liverpool jusqu'au 28 juin. Les nouvelles qu'apporte sont généralement d'une semaine plus récentes que celles reçues par l'*Africa*.

On pensait généralement en Angleterre que les flottes françaises et anglaise entreraient dans les Dardanelles à la suite de l'occupation des provinces danubiennes par les Russes. Le bruit n'est répandu que les trouvailles avaient précédé dans la Moldavie et se dirigeaient sur Bucharest. Le bruit courait également que la France et l'Angleterre avaient engagé la Porte à répondre par une simple note à l'ultimatum de l'empereur de Russie. On sait que celui-ci exige un traité.

Le prince Mavrokordatt a été nommé gouverneur de la Grèce.

On dit que le gouvernement russe a offert un million de piastres pour les steamers *Franklin* et *Humboldt*, qu'il met en service régulier entre New York et le Havre.

Une dépêche datée de Saint-Pétersbourg, 16 juin, exprime l'opinion assez *répandue*, à ce qu'il paraît, dans cette dernière ville, que la guerre entre la Turquie et la Russie est inévitable, et que l'empereur Nicolas a déjà donné ses ordres pour la mise en mouvement de son armée. Le 15 juin, le Pruth devait être franchi par les troupes russes, et le 20 juin, on s'attendait à une bataille sur les bords du Danube, près de Silistrie.

Paris.—Du 16 juin : Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui à l'Elysée-National, sous la présidence du prince Louis-Napoléon. Il paraît que la question d'Orient a été l'objet principal de la discussion. Le bruit court que le cabinet français a reçu communication de la note que le cabinet de Saint-James a adressée à la Porte, et qu'il a donné son approbation à cette note. Le cabinet de Saint-James aurait, en outre, déclaré qu'il ne considérerait pas l'occupation des principautés danubiennes par les troupes russes comme un acte d'hostilité, mais comme un moyen de pression sur la Porte, et il aurait ajouté que, dans le cas où cette occupation aurait lieu, il ne prendrait aucune part à la guerre.

Le bruit court que le cabinet de Vienne a adressé aux cabinets de Paris et de Londres une note dans laquelle il déclare qu'il ne prendra aucune part à la guerre, si elle éclate entre la Russie et la Turquie, et qu'il ne considérera pas l'occupation des principautés danubiennes par les troupes russes comme un acte d'hostilité.

Le steamer *Cherokee* partira positivement pour New York, par la voie de la Havane, ce matin à 8 heures.

ORAGE A NEW-YORK.—Un terrible orage accompagné de grêle a éclaté sur une partie de la ville de New York le 1er du courant. Les grêlons étaient d'une grosseur énorme et ressemblaient à des morceaux de glace enlevés d'un étang gelé : on en a vu de 7 pouces de circonférence et quelques-uns avaient trois pouces de long sur deux d'épaisseur. Les habitans d'une maison de la place Waverley attirés par le bruit prudent dans le cour par la chute d'un corps qui vu sur le pavé un morceau de glace qui venait de tomber. Les mêmes curieux réunis pesaient environ deux livres.

A Williamsburg la tempête a causé des dégats considérables. Les toitures d'un grand nombre de maisons ont été enlevées et plusieurs édifices renversés.

L'orage a pu être moins violent au Pennsylvanie. Là les résultats ont été bâchées par la grêle.

SÉRIE DE DÉSASTRES. — Les journées de 1er courant a été pour New York une journée de deuil. Le matin de bonne heure un incendie se déclare dans une boulangerie et un des employés périt au milieu des flammes. Plusieurs personnes demeurant au troisième étage de la maison embrâsée se précipitent par la fenêtre pour échapper au feu. Une femme en tombant se brise le crane sur le pavé. Le même jour la bateau à vapeur *New World* saute au moment de partir pour Albany : six personnes sont tuées et deux horriblement blessées. Dans l'après-midi un violent orage accompagné de grêle éclate sur la ville : une maison à trois étages presque complètement terminée est renversée et ensevelit sous ses décombres. On en retire trois cadavres et les sept autres individus sont grièvement blessés. Une autre maison est renversée dans la 43e rue et un homme est écrasé. Ailleurs un passant est tué par la foudre. Dans une autre partie de la ville un enfant tombe dans une chaudière d'eau bouillante et meurt.

Voilà donc pour un seul jour, si nous comptons bien, quatorze morts violentes et quatorze personnes gravement blessées.

EXPLOSION SUR LA RIVIERE DU NORD.—Le *Courrier des Etats-Unis* rend ainsi compte d'un accident arrivé dernièrement sur la Rivière du Nord :

Hier (1er juillet), un peu avant 7 heures du matin, le vapeur *New World* chauffait par Albany, au pied de Chamber street, lorsqu'un des tuyaux de la chaudière a fait explosion. Le vapeur, se précipitant au dehors, a fait éclater en trois morceaux la porte de fourneau, et est lancée au passage vers le pont, avec une violence terrible.

Les suites de cette catastrophe, arrivée au moment où le bateau était déjà chargé de passagers, n'ont pas été aussi terribles qu'on eût pu le craindre. Cependant, elle a eu des effets déplorables.

Un chauffeur, nommé Bael, qui se trouvait près de la chaudière, a été tué presqu'instantanément. Le mécanicien en chef, cinq chauffeurs et deux employés de la cuisine ou charbon, ont reçu des brûlures plus ou moins graves. Un garçon de service a été aussi frappé, assuré-t-on, à la rivière et n'est noyé avant qu'on pût les porter secours.

Dans le courant de la journée, un des blessés, nommé Donnelly, a succombé. On a aussi des craintes sérieuses pour le mécanicien, M. Washington Hayes. Presque tous ceux que la vapeur a atteints se trouvent, d'ailleurs, dans une situation plus ou moins critique.

C'est presqu'un miracle, qu'aucun des passagers n'ait été enveloppé dans ce désastre.

La cause de l'explosion est inconnue jusqu'ici; on l'attribue généralement à un manque d'eau dans la chaudière ou à quelque défaut dans le tuyau qui a cédé.

La circonstance que le *New World* allait partir concurremment avec le *Francis Skiddy*, avait fait d'abord courir le bruit qu'il y avait eu imprudence et désir de vitesse en route. Mais l'explosion, avant été constatée, pour manquer de fait de cet assertion, et il paraît que l'empereur, effrayé, n'est allé en conseiller les esprits et d'arrêter cette course, qui ressemblait à une désertion. Les désastres de l'année où je vous écris, ne sont et sont pas de nature à rassurer.

La chronique judiciaire est assez active. La Cour de cassation a prononcé en dernier ressort sur l'affaire des journaux étrangers, et a confirmé purement et simplement la sentence prévalente, rendue par la Cour d'appel. Désormais ce droit exorbitant de saisir à la poste les lettres d'un particulier et d'en violer le secret, en amenant un chef exprès de la police, devra cesser, sous ce nom et sous prétexte, d'être exercé par un arrêt supérieur. Au moins le cabinet noir, sous Louis XV, pouvait pour une illégalité infâme et flétrie de Voltaire et Mirabeau, s'appuyer d'un ordre dûment signé par un chef d'Etat, mais n'était pas encore vérifié.

Le public a fait silence sur un incident qui, à d'autres époques, eût engagé une grave profondeur. Il s'agissait de l'arrêt du journaliste Delord, qui signe F. Delord, et dont le talent, si connu, si apprécié, a été, à ce qu'il semble, cet d'autant plus remarqué. Cet arrêt, sans doute, est motivé par des articles de critique politique, et non pas de polémique personnelle, de ces inquiétudes que le ton des journaux de province, tant ils tombent et vantards, tant prévalent à la haine, à la vengeance et à la calomnie. Le crédit foncier et le crédit mobilier étonnent les chemins de fer en concession ou en cours d'exécution les passent : les mines de Montrau chôment et le crédit agricole ne s'organise pas.

Si nous quittons la Turquie pour rentrer en France, nous y retrouvons toujours le même spectacle. Il y a quelques jours, la Patrie et la Paix avaient entamé, pour le millième fois, le débrayonnage de la clémence indéplorable de l'empereur : prouve qu'il y aura quelques semaines de rigueur sous roche. Vaquez ne se précipitant au débris, a fait éclater un des étonnantes d'arrestations politiques qui ont été opérées, parmi les ouvriers républicains et quelques bonapartistes, appartenant à l'opinion légitimiste. Le prétexte est toujours le même : "complot contre la personne du président." On ajoute même que le prince Jérôme, ce fanatique ridicule de légitimité, sera dépossédé à Carpentras, sous autre forme de procès. Voilà donc un prince qui se fera un martyr à bon marché. Le tribunaux de la république devaient se faire de tous ces remarquait acquitté ce épouvantaient politiques, ces paille d'avoir établi le portrait du duc de Chambord avec l'inscription : Henri V, roi de France et de Navarre". Ils avaient rompu le Moniteur publiait une note, à Paulin d'ouvrir les cellule volontaires et les bonnes qui n'avaient pas demandé pardon, que les débats étaient publics et que la France leur était à je. Ils ont répondu tout le cas de grâce exceptionnelle. Allons ! encouragement les frères de la bourgeoisie ! Il est étonnant que, et le désastre arrivé, des innocents en soient frappés pour encore que vous.

C'est presque la seule opinion qui plus approchée qu'on ne se l'imagine. Voici un autre acte encore authentique, et cet remarquable prouver que l'année n'est pas précisément encline de pouvoir qu'elle a créé et dont elle abandonne qu'on lui impose. Vous avez que le maréchal Bugeaud est à la tête des troupes qui font la répression du grand drame de la guerre, en camp de Satory. Parmi les officiers qui se trouvent sous ses ordres, on compte les généraux Rauzeberg et Bedeau. Le premier avait été condamné, pour manquement au respect dû à M. Magnan, son arrêté ; le général Bedeau intercédé pour lui et est brutalement repoussé. "Mêlez-vous de ce qui vous regarde," lui dit le maréchal. A cet mots, dit la chronique, le général Bedeau s'est emporté, a grièvement insulté son supérieur et lui a jeté au visage sa démission et une provocation. La démission du général Bedeau a été suivie de quelques heures d'arrêt. Quelques autres officiers supérieurs, à ce point que l'empereur, effrayé, s'est efforcé de concilier les esprits et d'arrêter cette querelle, qui ressemblait à une désertion. Les désastres de l'année où je vous écris, ne sont et ne sont pas de nature à rassurer.

Le chroniqueur judiciaire est assez actif. La Cour de cassation a prononcé en dernier ressort sur l'affaire des journaux étrangers, et a confirmé purement et simplement la sentence prévalente, rendue par la Cour d'appel. Désormais ce droit exorbitant de saisir à la poste les lettres d'un particulier et d'en violer le secret, en amenant un chef exprès de la police, devra cesser, sous ce nom et sous prétexte, d'être exercé par un arrêt supérieur. Au moins le cabinet noir, sous Louis XV, pouvait pour une illégalité infâme et flétrie de Voltaire et Mirabeau, s'appuyer d'un ordre dûment signé par un chef d'Etat, mais n'était pas encore vérifié.

Le public a fait silence sur un incident qui, à d'autres époques, eût engagé une grave profondeur. Il s'agissait de l'arrêt du journaliste Delord, qui signe F. Delord, et dont le talent, si connu, si apprécié, a été, à ce qu'il semble, cet d'autant plus remarqué. Cet arrêt, sans doute, est motivé par des articles de critique politique, et non pas de polémique personnelle, de ces inquiétudes que le ton des journaux de province, tant ils tombent et vantards, tant prévalent à la haine, à la vengeance et à la calomnie. Le crédit foncier et le crédit mobilier étonnent les chemins de fer en concession ou en cours d'exécution les passent : les mines de Montrau chôment et le crédit agricole ne s'organise pas.

Si nous quittons la Turquie pour rentrer en France, nous y retrouvons toujours le même spectacle. Il y a quelques jours, la Patrie et la Paix avaient entamé, pour le millième fois, le débrayonnage de la clémence indéplorable de l'empereur : prouve qu'il y aura quelques semaines de rigueur sous roche. Vaquez ne se précipitant au débris, a fait éclater un des étonnantes d'arrestations politiques qui ont été opérées, parmi les ouvriers républicains et quelques bonapartistes, appartenant à l'opinion légitimiste. Le prétexte est toujours le même : "complot contre la personne du président." On ajoute même que le prince Jérôme, ce fanatique ridicule de légitimité, sera dépossédé à Carpentras, sous autre forme de procès. Voilà donc un prince qui se fera un martyr à bon marché. Les tribunaux de la république devaient se faire de tous ces remarquait acquitté ce épouvantaient politiques, ces paille d'avoir établi le portrait du duc de Chambord avec l'inscription : Henri V, roi de France et de Navarre". Ils avaient rompu le Moniteur publiait une note, à Paulin d'ouvrir les cellule volontaires et les bonnes qui n'avaient pas demandé pardon, que les débats étaient publics et que la France leur était à je. Ils ont répondu tout le cas de grâce exceptionnelle. Allons ! encouragement les frères de la bourgeoisie ! Il est étonnant que, et le désastre arrivé, des innocents en soient frappés pour encore que vous.

C'est presque la seule opinion qui plus approchée qu'on ne se l'imagine. Voici un autre acte encore authentique, et cet remarquable prouver que l'année n'est pas précisément encline de pouvoir qu'elle a créé et dont elle abandonne qu'on lui impose. Vous avez que le maréchal Bugeaud est à la tête des troupes qui font la répression du grand drame de la guerre, en camp de Satory. Parmi les officiers qui se trouvent sous ses ordres, on compte les généraux Rauzeberg et Bedeau. Le premier avait été condamné, pour manquement au respect dû à M. Magnan, son arrêté ; le général Bedeau intercédé pour lui et est brutalement repoussé. "Mêlez-vous de ce qui vous regarde," lui dit le maréchal. A cet mots, dit la chronique, le général Bedeau s'est emporté, a grièvement insulté son supérieur et lui a jeté au visage sa démission et une provocation. La démission du général Bedeau a été suivie de quelques heures d'arrêt. Quelques autres officiers supérieurs, à ce point que l'empereur, effrayé, s'est efforcé de concilier les esprits et d'arrêter cette querelle, qui ressemblait à une désertion. Les désastres de l'année où je vous écris, ne sont et ne sont pas de nature à rassurer.

Le chroniqueur judiciaire est assez actif. La Cour de cassation a prononcé en dernier ressort sur l'affaire des journaux étrangers, et a confirmé purement et simplement la sentence prévalente, rendue par la Cour d'appel. Désormais ce droit exorbitant de saisir à la poste les lettres d'un particulier et d'en violer le secret, en amenant un chef exprès de la police, devra cesser, sous ce nom et sous prétexte, d'être exercé par un arrêt supérieur. Au moins le cabinet noir, sous Louis XV, pouvait pour une illégalité infâme et flétrie de Voltaire et Mirabeau, s'appuyer d'un ordre dûment signé par un chef d'Etat, mais n'était pas encore vérifié.

Le public a fait silence sur un incident qui, à d'autres époques, eût engagé une grave profondeur. Il s'agissait de l'arrêt du journaliste Delord, qui signe F. Delord, et dont le talent, si connu, si apprécié, a été, à ce qu'il semble, cet d'autant plus remarqué. Cet arrêt, sans doute, est motivé par des articles de critique politique, et non pas de polémique personnelle, de ces inquiétudes que le ton des journaux de province, tant ils tombent et vantards, tant prévalent à la haine, à la vengeance et à la calomnie. Le crédit foncier et le crédit mobilier étonnent les chemins de fer en concession ou en cours d'exécution les passent : les mines de Montrau chôment et le crédit agricole ne s'organise pas.

Si nous quittons la Turquie pour rentrer en France, nous y retrouvons toujours le même spectacle. Il y a quelques jours, la Patrie et la Paix avaient entamé, pour le millième fois, le débrayonnage de la clémence indéplorable de l'empereur : prouve qu'il y aura quelques semaines de rigueur sous roche. Vaquez ne se précipitant au débris, a fait éclater un des étonnantes d'arrestations politiques qui ont été opérées, parmi les ouvriers républicains et quelques bonapartistes, appartenant à l'opinion légitimiste. Le prétexte est toujours le même : "complot contre la personne du président." On ajoute même que le prince Jérôme, ce fanatique ridicule de légitimité, sera dépossédé à Carpentras, sous autre forme de procès. Voilà donc un prince qui se fera un martyr à bon marché. Les tribunaux de la république devaient se faire de tous ces remarquait acquitté ce épouvantaient politiques, ces paille d'avoir établi le portrait du duc de Chambord avec l'inscription : Henri V, roi de France et de Navarre". Ils avaient rompu le Moniteur publiait une note, à Paulin d'ouvrir les cellule volontaires et les bonnes qui n'avaient pas demandé pardon, que les débats étaient publics et que la France leur était à je. Ils ont répondu tout le cas de grâce exceptionnelle. Allons ! encouragement les frères de la bourgeoisie ! Il est étonnant que, et le désastre arrivé, des innocents en soient frappés pour encore que vous.

C'est presque la seule opinion qui plus approchée qu'on ne se l'imagine. Voici un autre acte encore authentique, et cet remarquable prouver que l'année n'est pas précisément encline de pouvoir qu'elle a créé et dont elle abandonne qu'on lui impose. Vous avez que le maréchal Bugeaud est à la tête des troupes qui font la répression du grand drame de la guerre, en camp de Satory. Parmi les officiers qui se trouvent sous ses ordres, on compte les généraux Rauzeberg et Bedeau. Le premier avait été condamné, pour manquement au respect dû à M. Magnan, son arrêté ; le général Bedeau intercédé pour lui et est brutalement repoussé. "Mêlez-vous de ce qui vous regarde," lui dit le maréchal. A cet mots, dit la chronique, le général Bedeau s'est emporté, a grièvement insulté son supérieur et lui a jeté au visage sa démission et une provocation. La démission du général Bedeau a été suivie de quelques heures d'arrêt. Quelques autres officiers supérieurs, à ce point que l'empereur, effrayé, s'est efforcé de concilier les esprits et d'arrêter cette querelle, qui ressemblait à une désertion. Les désastres de l'année où je vous écris, ne sont et ne sont pas de nature à rassurer.

Le chroniqueur judiciaire est assez actif. La Cour de cassation a prononcé en dernier ressort sur l'affaire des journaux étrangers, et a confirmé purement et simplement la sentence prévalente, rendue par la Cour d'appel. Désormais ce droit exorbitant de saisir à la poste les lettres d'un particulier et d'en violer le secret, en amenant un chef exprès de la police, devra cesser, sous ce nom et sous prétexte, d'être exercé par un arrêt supérieur. Au moins le cabinet noir, sous Louis XV, pouvait pour une illégalité infâme et flétrie de Voltaire et Mirabeau, s'appuyer d'un ordre dûment signé par un chef d'Etat, mais n'était pas encore